

LETTRE ÉCONOMIQUE Égypte

Une publication du SE du Caire
Numéro 143 Octobre 2023

Le chiffre du mois

LE CHIFFRE A RETENIR

38 %

d'inflation en glissement
annuel en septembre 2023.

SOMMAIRE

ACTUALITES :.....	2
Relations économiques bilatérales.....	2
Brèves économiques.....	5
NOTES D'ANALYSE :.....	10
Le secteur assurantiel.....	10
L'industrie pharmaceutique.....	13
Le secteur laitier	16
INDICATEURS	19

L'ATTENDU N'ARRIVE POINT, MAIS L'INATTENDU

A la faveur des crises, Euripide est sans cesse ressuscité et sa maxime, vieille de plus de vingt-cinq siècles, toujours cruellement d'actualité. La résurgence sous la forme la plus brutale qui soit des tensions entre Israël et le Hamas intervient alors que l'Égypte, aux premières loges de ce conflit, s'attachait à panser les plaies d'une guerre en Ukraine qui l'a contraint à repenser son modèle économique, avec l'appui du FMI.

Quelles conséquences le conflit entre Israël et le Hamas peut-il avoir sur l'économie égyptienne et le chemin des réformes ?

Avant même son déclenchement, l'aggravation de la conjoncture s'était poursuivie, sur le front de l'inflation notamment (38 % en septembre en g.a. et près de 75 % pour les produits alimentaires contre une moyenne de 10 % depuis 1958) et de la dépréciation de la livre égyptienne

– partiellement entretenue par un marché de change parallèle en fort développement du fait des restrictions d'accès aux devises, offrant un taux en devise locale plus de 30 % supérieur à celui du cours officiel. Le conflit et de récentes décisions de politique monétaire contribuent à accroître cette distorsion. Deux jours avant l'attaque du Hamas, l'agence Moody's avait abaissé la note de l'Égypte, pour la seconde fois en six mois au niveau de « risque élevé de défaut », rejointe par S&P deux semaines plus tard. La nouvelle dégradation de plusieurs banques locales dans la foulée de ces décisions trahissait leur forte exposition aux obligations souveraines, même si le secteur bancaire reste unanimement considéré comme solide. La révision imminente de la note de Fitch, déjà porteuse d'une perspective négative, pourrait suivre la même tendance.

Si l'évolution et la durée du conflit à la frontière égyptienne sont inconnues, ses conséquences directes sont encore contenues. Elles se précisent toutefois dans deux secteurs clé pour les entrées de précieuses devises. Les chiffres du tourisme pour octobre sont encore bons (entrées en hausse de 10 %) mais le nombre de réservations aériennes vers l'Égypte a baissé d'un quart en glissement annuel alors que le tourisme pèse plus de 10 Mds USD de recettes chaque année. Les exportations de gaz liquéfié à partir du gaz importé d'Israël sont déjà affectées par la fermeture des gazoducs directs vers l'Égypte et la suspension du champ gazier de Chevron de Tamar. Par ailleurs, toute prolongation du conflit perturbant les chaînes logistiques ne pourrait qu'alimenter une inflation déjà record.

Dans ce contexte, où l'inattendu semble le disputer à l'incertitude, le risque d'aggravation plus générale d'une conjoncture déjà dégradée n'est pas à exclure ; alors que le FMI, le 11 octobre, a abaissé à nouveau ses prévisions de croissance pour la région tout en relevant celles portant sur l'inflation en Égypte pour 2023/24. Sans visibilité sur la durée du conflit et son évolution, ce climat ne peut qu'entretenir l'attente des investisseurs à l'approche des élections présidentielles de décembre et de la revue du programme FMI dont la date n'est toujours pas fixée.

Pascal Furth, Chef du service économique

Actualités

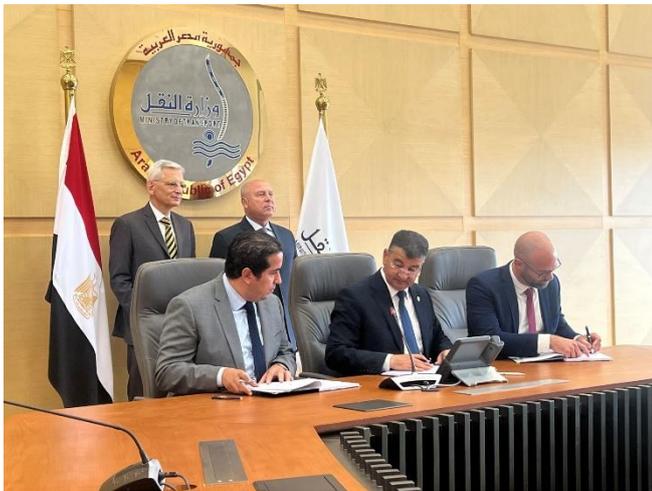
Relations économiques bilatérales

Évènements marquants d'octobre 2023 :

- **3 octobre :** panel autour de la thématique du droit des affaires organisé par l'Institut français en Égypte. Participation du Président de la chambre de commerce et d'industrie française en Égypte, M. Saïd Hanafi.



- **9 octobre :** entretien entre le ministre des Transports, M. Kamel el Wazir et l'Ambassadeur de France en Égypte. Signature du protocole d'entente entre la NAT et le consortium français Egis-Setec ouvrant la voie à la réalisation de la deuxième phase des études de faisabilité pour la ligne 6 du métro du Caire.



- **9-10-11 octobre :** visite au Caire du Délégué interministériel pour la Méditerranée, l'ambassadeur Karim Amellal. Entretiens avec des acteurs institutionnels: rencontre avec la ministre de l'environnement, Mme Yasmine Fouad le secrétaire général de l'EMGF, M. Osama Mobarez, du secteur privé (communauté d'affaires française et startups égyptiennes), et de la société civile.



- **10 octobre** : Visite de l'usine de L'Oréal par l'ambassadeur de France, accueilli par le Directeur de L'Oréal en Égypte, M. Dave Hughes et le directeur de l'usine égyptienne, M. Bassel Georges.



- **15 octobre** : forum sur le développement d'une feuille de route pour accélérer la transition vers les véhicules à énergie nouvelle en Égypte avec des représentants du gouvernement égyptien, des acteurs de l'industrie, des retours d'expérience internationale pour évaluer les politiques actuelles et les meilleures pratiques mondiales pour atteindre cet objectif. À cette occasion, la France a partagé sa stratégie en matière de véhicules électriques, avec la présentation de M. Nicolas Forget, du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, pour atteindre l'objectif de suppression progressive de la vente de véhicules à combustion d'ici 2035.



- **15 et 16 octobre** : visite au Caire de la ministre française de l'Europe et des Affaires étrangères, Mme Catherine Colonna. Entretiens avec le Président de la République arabe d'Égypte, M. Abdel Fattah al-Sissi, et avec le ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Sameh Choukry.

- **17 octobre** : tenue au Caire du 28^{ème} séminaire franco-égyptien des céréales organisé par Intercéréales. Ouverture par le ministre de l'Approvisionnement et du Commerce intérieur, Dr. Ali Messelhi, et l'ambassadeur de France en Égypte.



- **17 et 18 octobre** : présence de la délégation égyptienne au Forum Ambition Africa au ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. Mission conduite conjointement par le bureau de Business France en Égypte, le Service économique du Caire et la Chambre de commerce et d'industrie française en Égypte, avec l'appui de l'Ambassade d'Égypte à Paris. Interview disponible sur le [compte LinkedIn de l'Ambassade de France en Égypte](#).



- **23 octobre** : petit-déjeuner organisé par la Chambre de commerce et d'industrie française en Égypte (CCIFE) autour de Dr. Mai Farid, vice-ministre de la Justice économique au sein du ministère des finances et Présidente de l'Autorité de l'assurance maladie universelle.



- **25 octobre** : visite au Caire du Président de la République française, M. Emmanuel Macron. Rencontre avec le Président de la République arabe d'Égypte, M. Abdel Fattah al-Sissi

- **26 octobre** : Inauguration du centre d'ingénierie d'Alstom en présence du ministre des Transports Kamel El Wazir et du Président Afrique Moyen-Orient Asie Centrale d'Alstom Andrew DeLeone.



Brèves économiques :

1. Nouvelle dégradation des perspectives de croissance de l'économie égyptienne

Au mois d'octobre 2023, plusieurs institutions internationales ont dégradé les perspectives de croissance égyptienne pour l'exercice budgétaire en cours. Le FMI a abaissé ses perspectives de croissance en Égypte pour 2023/24 à 3,6 % par rapport à sa précédente prévision de 4,1 % en juillet dans ses dernières [Perspectives économiques mondiales](#).

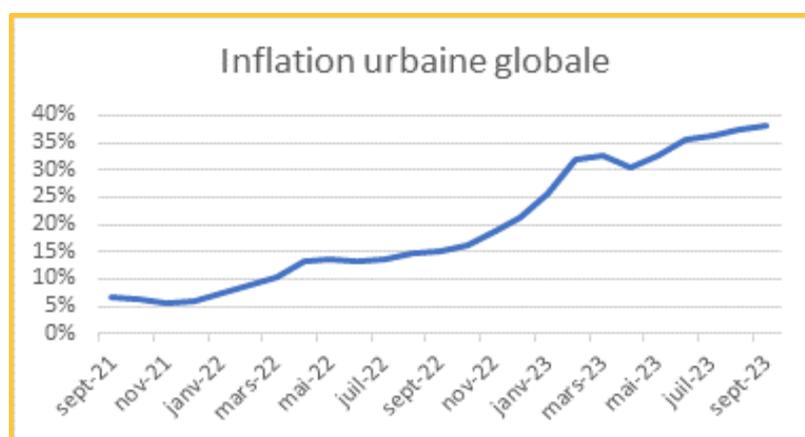
Prévisions de croissance par exercice budgétaire	2021/22	2022/23	2023/24
Ministère des finances (MoF)	5,4 %	4,2 %	4,1 %
Fonds monétaire international (FMI)	6,7 %	4,2 %	3,6 %
Banque mondiale (BM)	6,6 %	4,2 %	3,7 %
Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)	7,1 %	4,2 %	4,3 %

2. Le déficit budgétaire de l'Égypte pourrait atteindre 10,7 % sur l'exercice en cours

Le FMI s'attend à ce que le déficit budgétaire du pays se creuse considérablement au cours de l'exercice 2023/24, selon [son rapport de suivi budgétaire semestriel](#). Le Fonds prévoit un creusement du déficit budgétaire à 10,7 % du PIB sur l'exercice budgétaire en cours, contre 4,6 % estimé sur l'exercice précédent. Il s'agirait du plus haut niveau historique en pourcentage du PIB depuis l'exercice 2015/16.

3. L'inflation atteint un niveau record de 38 % en septembre

L'inflation égyptienne a atteint un nouveau record historique en septembre, l'impact de la pénurie de devises étrangères et d'une série de dévaluations continuant d'alimenter la hausse des prix. L'inflation urbaine s'affiche à 38 % en glissement annuel contre 37,4 % en août 2023, faisant de septembre le quatrième mois consécutif de records, selon les données publiées par l'agence de statistiques Capmas.

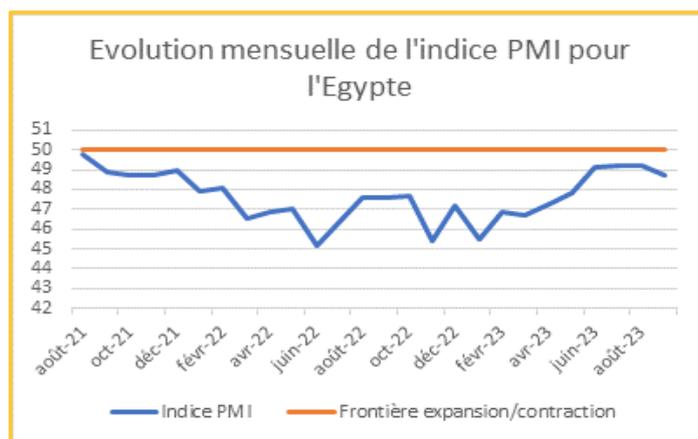


Le gouvernement, les producteurs et commerçants de produits alimentaires du secteur privé ont récemment convenu de réduire les prix de 10 produits alimentaires de 15 à 25 % à partir du 14 octobre. Cette décision devrait contribuer à alléger

temporairement la hausse du coût de la vie pour les ménages à revenu faible et moyen.

4. Baisse de l'indice PMI

La publication mensuelle de l'indice PMI de S&P Global affiche pour la première fois en six mois un recul pour septembre 2023.



L'indice s'affiche à 48,7 contre 49,2 en août 2023. Cette contraction s'explique notamment par la progression marquée de l'inflation et la pénurie de matières premières ayant provoqué selon S&P Global une augmentation des commandes en attente, malgré la baisse continue de la demande des clients.

5. Moody's et S&P dégradent la note souveraine de l'Egypte

L'agence de notation [Moody's](#) a dégradé la notation souveraine de l'Égypte ce jeudi 5 octobre 2023 de B3 (perspective négative) à Caa1 (perspective stable). [Standards and Poor's](#) (S&P) Global Ratings a été la deuxième agence de notation à abaisser la notation du crédit souverain égyptien ce mois, annonçant le 20 octobre 2023 une dégradation de la note à long terme du pays de B à B- en raison de la pénurie de devises et des incertitudes croissantes pesant sur la soutenabilité de la dette. En raison de leur surexposition au risque souverain, cinq des principales banques du pays (National Banque of Egypt, Banque Misr, Banque du Caire, Commercial International Bank et la Banque d'Alexandrie) ont également vu leur notation du crédit à long terme être dégradée par les deux agences de notation. L'agence Fitch pourrait, elle aussi, dégrader la note du pays début novembre.

Agence	Notation	Perspective	Dernière révision
Moody's	Caa1	Stable	oct-23
Standards & Poors	B-	Stable	oct-23
Fitch	B	Négative	mai-23

6. Amélioration des comptes extérieurs pour l'exercice 2022/23

Au cours du dernier exercice budgétaire 2022/23, le déficit du compte courant de l'Égypte s'est contracté de 71,5 % en g.a. pour atteindre 4,7 Mds USD contre 16,6 Mds USD en 2021/22 selon [le communiqué de la Banque centrale](#). Ces résultats s'expliquent principalement par une baisse du déficit commercial de 28,2 % pour atteindre seulement 31,2 Mds USD en raison de la pénurie de devises étrangères qui limite la capacité des importateurs à payer les marchandises étrangères

(les exportations enregistrent ainsi une légère baisse de 9,8 % à 39,6 Mds USD quand les importations reculent de 19 % à 70,8 Mds USD). La balance des paiements affiche donc un excédent de 882,4 M USD en 2022/23 à comparer au déficit de 10,5 Mds USD en 2021/22.

7. Échéances de 29,2 Mds USD de service de la dette en 2024

Selon [les dernières données](#) publiées fin septembre 2023 par la Banque centrale d'Égypte (CBE), le pays devra rembourser 29,2 Mds USD de dette extérieure en 2024, dont 22,9 Mds USD pour le remboursement du principal et 6,3 Mds USD pour les intérêts. Ce montant devrait s'élever à 19,3 Mds USD en 2023 (14,1 Mds USD pour le principal et 5,2 Mds USD pour les intérêts). Pour rappel, la dette extérieure de l'Égypte a quadruplé au cours de la dernière décennie, atteignant un niveau record de 165,4 Mds USD fin mars 2023 en raison de l'augmentation des emprunts auprès des prêteurs multilatéraux et sur les marchés internationaux. Plus des deux tiers de la dette extérieure du pays sont libellés en dollars américains et elle représente désormais 38,5 % du PIB.

8. Nouvel accord d'échange de devises avec les Émirats arabes unis pour un montant équivalent à 1,4 Md USD

La Banque centrale d'Égypte (CBE) et la Banque centrale des Émirats arabes unis (CBUAE) ont signé jeudi 28 septembre 2023 un accord bilatéral d'échange de devises (« swap »), permettant aux deux parties d'échanger la livre égyptienne et le dirham émirati contre une valeur nominale allant jusqu'à 42 Mds EGP et 5 Mds Arab Emirates Dirham (AED). La valeur nominale de l'accord a un taux de change implicite de 8,40 EGP pour chaque AED, conformément au taux officiel actuellement en vigueur.

9. Accord de conversion de dette avec la Chine

Le ministère de la coopération internationale (MoIC) a signé jeudi 19 octobre 2023 un protocole d'accord sur une conversion de dette avec l'Agence chinoise de coopération internationale pour le développement (CIDCA) lors du Forum de la Ceinture et de la Route. La déclaration ne divulgue aucun détail, notamment sur la valeur de l'accord. Environ 5 % de la dette publique externe du pays est due à la Chine (8,2 Mds USD fin mars 2023 sur un total de 165 Mds USD). Deux programmes de conversion de dette sont déjà en cours pour un montant total de 730 M USD avec l'Allemagne et l'Italie.

10. Première émission de « Panda Bonds »

L'Égypte a clôturé lundi 16 octobre 2023 sa première émission d'obligations en Chine (« Panda Bonds ») avec une émission de 3,5 Mds RMB (équivalent à 478,7 M USD), a annoncé le ministère des Finances dans [un communiqué](#). Les titres à trois ans étaient évalués à un taux annuel de 3,51 %, l'opération étant entièrement couverte par les garanties apportées la Banque africaine de développement (BAfD) et la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (BAII). L'Égypte est ainsi le premier pays de la zone Afrique du Nord / Moyen-Orient à émettre une obligation durable Panda.

11. Investissements de 3 Mds USD par Maersk à venir dans la production de méthanol vert

Le 4 octobre 2023, l'Autorité générale pour la Zone économique du Canal de Suez, le Fonds souverain égyptien, l'Autorité pour les énergies renouvelables (NREA) et la Compagnie égyptienne de transmission électrique (EETC) ont signé, en présence du Premier ministre Madbouli, du ministre de l'Électricité et des énergies renouvelables et de la ministre de la Planification et du développement économique, un accord-cadre avec la nouvelle filiale de l'armateur danois Maersk, C2X, portant sur une usine de production de méthanol vert dans la zone économique du Canal de Suez. La première phase de ce projet mobilisera 3 Mds USD d'investissements pour une production annuelle de 300 000 tonnes de carburant vert par an (avec un objectif de porter ce chiffre à 1 Mt en phase finale), destinés à la décarbonation du transport maritime et aux services de soutage pour les navires transitant par le canal.

12. Appel d'offres pour l'exploration de 23 nouveaux blocs pétrogaziers

Le ministre du Pétrole et des Ressources minérales a annoncé le lancement d'un appel d'offres pour l'exploration de 23 nouveaux blocs pétrogaziers offshore et onshore (dix dans le désert occidental et deux à l'est, sept dans la région du Golfe de Suez, et quatre dans la mer Rouge) par deux compagnies publiques (Egyptian General Petroleum Corporation (EGPC) et South Valley Egyptian Petroleum Holding Company (GANOPE). Les groupes intéressés ont jusqu'au 25 février 2024 pour remettre une offre. Pour mémoire, le ministre avait déclaré en juillet dernier attendre de la part des majors des investissements à hauteur de 1,8 Md USD pour forer 35 nouveaux puits de gaz naturel d'ici juillet 2025.

13. Premier prêt syndiqué pour les BRICS

La Nouvelle banque de développement (NBD), créée par le groupe d'économies émergentes BRICS, cherche à obtenir son premier prêt syndiqué de 1,25 Md USD d'une durée de trois ans, selon [Bloomberg](#). La banque, basée à Shanghai depuis sa création en 2015, envisagerait d'utiliser ce prêt pour financer des infrastructures et des énergies renouvelables dans les États membres historiques que sont le Brésil, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud mais aussi dans certains des nouveaux pays membres de la NBD comme l'Égypte et le Bangladesh. Les banques asiatiques et du Moyen-Orient intéressées ont jusqu'à fin novembre pour soumettre leurs propositions. Pour mémoire, l'Égypte, aux côtés de l'Arabie saoudite, des Émirats arabes unis, de l'Iran, de l'Éthiopie et de l'Argentine, a récemment été invitée à rejoindre les BRICS et devrait en devenir membre au 1^{er} janvier 2024.

Notes d'analyse

Un secteur assurantiel prometteur axé vers sa digitalisation



Le secteur assurantiel égyptien est en pleine mutation. Ce marché est particulièrement dynamique (taux de croissance annuel du secteur de 18,4 % en moyenne depuis 2018) avec un chiffre d'affaires avoisinant les 3 Mds USD en 2022, contre 1,6 Md USD en 2018. Il se caractérise toutefois par son faible développement et son taux de pénétration très inférieur aux moyennes mondiales et régionales (le secteur représente moins de 1 % du PIB). Dans un contexte de dégradation du cadre macroéconomique, les différents acteurs de l'assurance favorisent le renforcement de leurs stratégies déjà en place plutôt que le développement de leur présence dans de nouveaux segments. Le marché de l'assurance est par ailleurs confronté à divers défis, à savoir (i) le retrait progressif du secteur public, (ii) le renforcement du cadre réglementaire et (iii) la nécessité d'assurer une transformation digitale adaptée aux besoins.

Un marché assurantiel égyptien peu développé, dynamique et oligopolistique

Un marché dynamique dont le développement reste embryonnaire par rapport aux autres pays de la région MENA

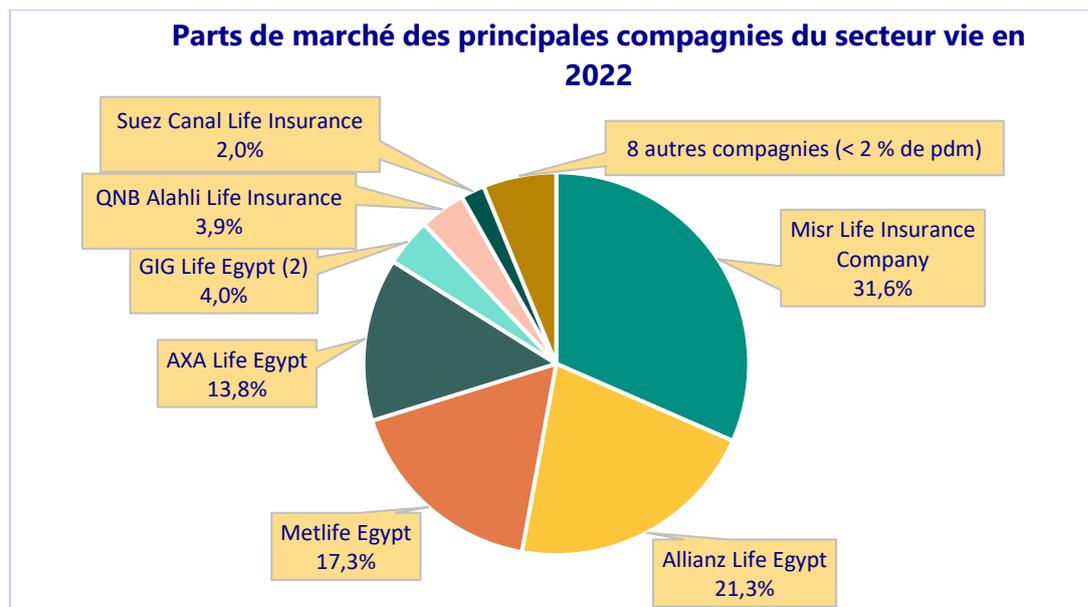
D'après le dernier rapport de SwissRe, l'Égypte occupait le 55ème rang mondial en matière de parts de marché de l'assurance en 2022 (en termes de volume total des primes) avec une part de 0,3 %. Comparativement aux autres pays de la région MENA, l'Égypte se classait en 6ème position, derrière Israël, les Émirats arabes unis ou encore le Maroc. Le taux de pénétration (volume des primes encaissées rapporté au PIB) reste très faible oscillant selon les sources entre 0,6 % et 0,75 % contre la moyenne dans les pays émergents (1,5 %) ou mondiale (6,8 %). Il progresse toutefois, après une légère baisse dans la décennie 2010 (épisodes révolutionnaires) et retrouverait à nouveau son taux d'avant les événements de 2011 et ceux de la pandémie où il s'établissait à 0,73 % (2009). En termes de primes, l'Égypte occupait en 2022 le 83ème rang mondial avec 29 USD en moyenne par habitant, répartis équitablement entre le segment vie (15 USD) et le segment non-vie (14 USD). La taille totale du marché est estimée à 56 Mds EGP (1,9 Md USD) pour 104 millions d'habitants. À titre de comparaison, le Maroc a un taux de pénétration de 4,5 % et un marché estimé à plus de 5 Mds USD pour moins de 40 millions d'habitants.

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce faible taux de pénétration en Égypte: (i) l'inadéquation face aux besoins du marché, (ii) l'insuffisance des investissements ou encore (iii) les effets de périmètre (les standards égyptiens pour calculer le taux

de pénétration seraient plus restrictifs que les standards internationaux, en étant uniquement circonscrits aux seules compagnies d'assurance). Enfin, alors que les marchés de l'assurance dans les pays européens ont tendance à fonctionner avec un plus grand degré de spécialisation, le secteur de l'assurance en Égypte se décompose uniquement en deux grands segments que sont l'assurance-vie et l'assurance générale (le risque « civil », les accidents de la route, la maladie, les incendies, l'assurance, l'engineering, l'énergie et les transports.) Le marché est principalement tiré par les secteurs vies et santé qui enregistrent une croissance annuelle moyenne de respectivement 22,7 % et 24,6 % entre 2017 et 2022, à comparer à 11,6 % pour l'assurance générale. Toutefois, en matière de rentabilité, les secteurs vie et l'assurance générale (hors santé) se détachent avec des taux avant fiscalité de respectivement 13 % et 15 % en 2021/22, contre 4 % seulement pour le secteur santé.

Un secteur assurantiel oligopolistique et majoritairement contrôlé par les acteurs publics

Le marché égyptien est structuré autour de 23 compagnies d'assurance non-vie et 16 d'assurance vie. Le pays compte aussi 96 courtiers d'assurance et de réassurance, 5 groupements d'assurance et 6 fonds publics d'assurance. Cette relative atomocité contraste avec une concentration de primes autour de quelques acteurs, en particulier l'assureur public Misr Insurance (divisé en deux entités pour le segment vie et non vie) qui domine le marché. En 2022, cinq compagnies détenaient 88 % des primes du segment vie, dont deux égyptiennes (Misr Life Insurance 31,6 % et GIG Life Egypt. 4 %) et trois étrangères (Allianz Life Egypt 38,1 %, MetLife Egypt 17,3 % et AXA Life Egypt 13,8 %).



Pour les primes du segment non-vie, cinq compagnies détenaient 64 % du marché, dont quatre égyptiennes (Misr Insurance 38 %, GIG Egypt 7,3 %, Orient Takaful IC 6,8 %, Bupa EG 4,9 %) et une seule étrangère (Allianz 6,8 %). AXA arrive en 7^{ème} position en termes de part de marché avec 4,1 % en 2022.

Les perspectives de développement reposent essentiellement sur la modernisation du secteur, réglementaire et numérique, et la privatisation de ses principaux acteurs.

Une évolution notable du cadre réglementaire du marché de l'assurance sur les dernières décennies

La réglementation du secteur de l'assurance relève de l'Autorité de régulation financière (FRA), créée en 2009. Cette structure, qui réunit trois autorités autrefois distinctes (celle du marché des capitaux, de surveillance des assurances et de financement hypothécaire) disposerait d'un très fort mandat. La résolution adoptée par la FRA en 2015 et la décision de 2016 ont permis l'ouverture des ventes en ligne des produits d'assurance, ainsi que leur régulation. Une loi a également été

promulguée en 2016 afin d'encadrer la **micro-assurance**, dans l'objectif d'aider au développement des PME. Enfin, en avril 2022 le parlement égyptien a approuvé un **projet de loi unifié sur les assurances**. Cette loi regroupe dans un seul texte législatif l'ensemble des règles régissant le secteur des assurances. Le texte prévoit, entre autres, d'encadrer le développement des technologies digitales et d'augmenter le capital minimum des assureurs à 250 M EGP (13,5 M USD). Des discussions sont en cours pour élever à nouveau ces obligations, dans un contexte marqué par les pressions inflationnistes (inflation urbaine de l'ordre de 40 % en glissement annuel).

En parallèle, la **réforme de l'assurance maladie** entérinée par la loi de 2018 prévoit l'établissement progressif d'un **système d'assurance maladie publique universelle** - 60 % de la population est théoriquement couverte sous le régime actuel - dont le financement serait assuré par une contribution des citoyens proportionnelle aux revenus. L'objectif affiché est de **couvrir l'ensemble du territoire à l'horizon 2032 en intégrant progressivement le secteur informel**. Ces évolutions successives et récentes du cadre réglementaire témoignent de l'essor croissant du secteur.

Enfin, **Misr Life et Misr Insurance font partie de la liste initiale des 32 entreprises du plan de cessions d'actifs publics** annoncé en février 2023 par le Premier ministre Madbouli. Dès le plan de privatisation de 1995, le retrait du secteur public des deux entités avait été envisagé. La **valorisation de ces actifs est toutefois difficile**, certains contrats d'assurance étant directement liés au statut public de l'assurance et plusieurs produits, comme les contrats à taux garantis, ne sont pas aux normes internationales. Pour autant, la rentabilité et le modèle éprouvé de ces assurances pourraient attirer les investisseurs, étrangers y compris.

L'un des enjeux prioritaires est la transformation numérique des acteurs de l'assurance

La transformation digitale du secteur assurantiel a deux objectifs: (i) améliorer l'expérience client en facilitant les démarches, (ii) baisser le niveau de corruption en standardisant les procédures et évitant les intermédiations humaines. Si l'objectif numéro un est mentionné par tous les acteurs du secteur dans un contexte concurrentiel, le second objectif est plus indirect et s'inscrit dans un contexte plus large de numérisation croissante du pays.

AXA est un modèle en termes de digitalisation. Seul assureur français présent en Egypte via une filiale sur le segment non-vie établie en 2015, AXA a ensuite acquis CILO, alors 4^{ème} acteur du marché, lui permettant de s'établir sur le marché de l'assurance vie. Il est ainsi l'un des plus importants acteurs privés du marché. Il est également particulièrement impliqué dans l'accompagnement des autorités dans la mise en place de la réforme de l'assurance maladie avec sa branche vie et de façon plus générale, dans l'amélioration du système de santé égyptien.

Pierre-Antoine COSTANTINI, attaché économique

L'industrie pharmaceutique au cœur de la stratégie de localisation de l'État



Si l'industrie médicale égyptienne bénéficie de fondamentaux de marché solides, la pandémie de Covid-19 a rappelé, comme ailleurs, l'importance d'une autonomie en matière de production pharmaceutique. La dégradation du cadre macroéconomique fait aussi de nouveau resurgir le spectre d'une pénurie de médicaments. Forte d'une capacité de production robuste et d'une consommation dynamique (portée notamment par la démographie, mais également par la mise en place progressive de l'assurance maladie universelle), l'Égypte dépend néanmoins considérablement de l'importation des intrants nécessaires à la fabrication. L'élargissement de son positionnement sur la chaîne de valeur du médicament est aujourd'hui un enjeu majeur. Cette localisation des activités de production dans toutes ses composantes implique des investissements massifs et diversifiés. Le secteur privé, y compris étranger, qui, fait notable en Égypte, domine ce secteur, aura un rôle déterminant. Pour le mobiliser pleinement, l'État égyptien devra surmonter certaines réticences, liées notamment à une régulation des prix insuffisamment attractive pour les producteurs, à la difficulté de sécuriser l'approvisionnement en matières premières, et à des procédures de mise sur le marché des médicaments trop lourdes. De cet engagement des capitaux privés et de leur capacité d'innovation dépendront le renforcement des exportations pharmaceutiques de l'Égypte et son indépendance dans ce secteur.

Une industrie pharmaceutique en croissance dynamisée par le secteur privé local et étranger

Un secteur en pleine croissance encadré par de nouvelles entités publiques

L'industrie pharmaceutique en Égypte se distingue par une production nationale robuste qui couvre près de 90 % des besoins du pays, le marché étant estimé à 6,2 Mds USD en 2023 (les ventes en 2022 se sont établies à 5,5 Mds USD, +106 % par rapport à 2021). Cette production s'appuie sur 170 usines de médicaments et 40 en construction, auxquelles viennent s'ajouter 500 unités de production de cosmétiques et 300 usines d'équipements médicaux. Avec un marché intérieur de plus de 105 millions d'habitants et une croissance démographique de 1,7 % par an, l'Égypte se positionne comme un acteur compétitif pour la fabrication de produits pharmaceutiques, notamment pour les médicaments génériques. Le potentiel du marché égyptien pourrait à moyen-terme être encore renforcé par la mise en place progressive depuis 2018 de l'assurance maladie universelle rendant l'accès aux médicaments plus aisé, avec une couverture de santé à l'intégralité de la population égyptienne théoriquement d'ici 2030 et qui couvre déjà 2 millions de bénéficiaires dans trois gouvernorats pilotes. Créées dans le sillage de l'AMU, l'UPA (Unified Purchase Authority) concentre l'intégralité des marchés publics en matière pharmaceutique et l'EDA (Egyptian Drug Authority) contrôle les autorisations d'entrées et de sorties sur le marché des médicaments. Ces entités se rejoignent sur la définition des axes prioritaires du secteur pour (i) centraliser les activités en Égypte pour diminuer les coûts et multiplier les investissements, (ii) étendre son positionnement sur la chaîne de valeur, notamment la recherche et

développement et (iii) soutenir à l'export les entreprises locales pour faciliter l'accès aux marchés internationaux.

Une industrie marquée par le dynamisme du secteur privé et des multinationales étrangères

Le secteur privé, notamment étranger, joue un rôle moteur dans l'industrie pharmaceutique égyptienne. Les multinationales (Sanofi, Servier, Novartis, Pfizer, etc.) sont largement présentes et se distinguent par des investissements directs conséquents, tandis que les entreprises privées locales, à l'image de Pharco, affichent également de bonnes performances. Dans le cadre du programme de cession d'actifs publics annoncé par le Premier ministre Madbouli en février 2023, l'entreprise pharmaceutique historique Misr Pharma, détenue entièrement par l'État, figure sur la liste des 32 entreprises publiques qui devraient ouvrir leur capital au secteur privé d'ici la fin du premier semestre de 2024. La politique de propriété de l'État publiée en décembre 2022, fait néanmoins état de la volonté du gouvernement de renforcer les investissements publics dans le secteur, en particulier pour les grands projets stratégiques (production d'intrants, industrie biologique, fabrication de vaccins, etc.) tout en insistant sur la nécessité de s'appuyer également sur les acteurs privés

Politique de propriété de l'État dans le secteur pharmaceutique :

Maintien ou hausse des investissements du gouvernement	- Industries biologiques - Fabrication de vaccins - Matières premières - Produits chimiques - Appareils médicaux et chirurgicaux - Industrie alimentaire
Maintien ou réduction des investissements du gouvernement	- Médicaments vétérinaires
Sortie du gouvernement	- Produits cosmétiques

Un positionnement élargi sur la chaîne de valeur sera décisif pour renforcer les exportations

La forte dépendance aux intrants fait de la localisation de la production de médicaments une priorité

L'industrie pharmaceutique égyptienne est tributaire des importations de matières premières à hauteur de 95 %. Cette forte dépendance aux marchés étrangers est un facteur de risque dans un contexte de crise de change et de forte inflation. La rareté des devises a fait croître les risques de pénuries de matières premières importées, avec des cargaisons bloquées dans les ports au premier semestre 2023, obligeant la banque centrale à intervenir pour que les banques commerciales allouent en priorité des devises à ce secteur. **A noter que la France est le quatrième fournisseur de l'Égypte après la Suisse, l'Allemagne et les États-Unis en produits pharmaceutiques.** Afin de pallier les difficultés d'approvisionnement en Égypte, plusieurs projets de localisation ont récemment vu le jour comme GYPTO PHARMA, le plus grand centre de production de produits pharmaceutiques de la région ANMO. Ce projet surnommé « pharm city » et initié en 2021 prévoit une collaboration entre le secteur public et les multinationales pour localiser de nouvelles technologies et développer une chaîne de production de matières premières. De même, dans la Zone économique du canal de Suez, ACDIMA (Arab Company for Drug Industries and Medical Appliances) a lancé la construction d'une usine de 165 M USD pour la production de substances actives. **Les investisseurs des pays du Golfe s'intéressent à l'acquisition d'entreprises de production et des chaînes de distribution, à l'instar d'ADQ, filiale du fonds souverain d'Abu Dhabi, qui a racheté Amoun Pharma, le 6ème groupe pharmaceutique d'Égypte, en 2021.**

Principaux pays fournisseurs de produits pharmaceutiques en Egypte :

Importations pharmaceutiques égyptiennes	Part dans les importations pharmaceutiques	Valeur importée (M USD)	Evolution 2021-2022
Monde	100 %	3 461	- 2 %
Suisse	18,5 %	642	+ 11 %
Allemagne	13,9 %	480	+ 26 %
USA	12 %	416	+ 7 %
France	7,5%	260	- 6 %
Italie	5,3 %	182	+ 21%

Des obstacles à lever pour libérer le potentiel de production, afin de renforcer les capacités d'exportation

Outre la dépendance de l'industrie aux importations, l'entrée de nouveaux produits sur le marché égyptien et l'octroi de licences de mise sur le marché des médicaments restent lourdes et de nature à décourager les entreprises. Des avancées réglementaires ont toutefois permis d'alléger ces procédures d'enregistrement. La régulation des prix par la puissance publique peut également s'avérer un frein pour les nouvelles implantations. Le secteur doit encore se diversifier et développer un avantage comparatif pour certains produits spécifiques (médicaments brevetés, biotechnologies, etc.). Le manque d'innovation, de transferts de technologies et les retards en matière de réglementation, l'empêchent de se frayer un chemin sur le marché mondial et de s'affirmer comme un fournisseur clé pour les pays occidentaux, dont les normes spécifiques à l'importation sont strictes. Les efforts du gouvernement permettent progressivement de lever certaines de ces barrières, dans le but d'orienter la stratégie commerciale nationale vers l'export et de s'assurer des entrées de devises. Les exportations de produits pharmaceutiques de l'Égypte représentaient **319 M USD en 2022**, la majorité de ces échanges se faisant avec le **Moyen-Orient**, en particulier l'Arabie saoudite et le Yémen. Toutefois, pour pénétrer d'avantage les marchés étrangers et conserver sa position en Arabie saoudite, qui accélère son propre développement, l'Égypte devrait se spécialiser dans la production de médicaments plus complexes. De plus, l'Égypte a pour objectif de s'étendre au reste du continent africain, qui présente non seulement un marché avec de faibles barrières à l'entrée, mais aussi une demande croissante pour des médicaments abordables. Depuis leurs lancements, UPA et EDA mettent en place des accords bilatéraux et multilatéraux pour soutenir cette stratégie. Après l'accord-cadre signé en juillet 2023 entre EDA et SAHPRA (son équivalent sudafricain) pour faciliter la collaboration bilatérale dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, UPA a annoncé en octobre 2023 la conclusion d'un partenariat de 24 M USD avec la Zambie pour la fourniture de produits pharmaceutiques.

Principaux pays partenaires de l'Egypte pour les exportations de produits pharmaceutiques :

Exportations pharmaceutiques égyptiennes	Part des exportations pharmaceutiques	Valeur exportée 2022 (M USD)	Evolution 2021-2022
Monde	100 %	319	+ 2 %
Arabie Saoudite	14,7 %	47	+ 42 %
Yémen	12,1 %	38,8	- 18 %
Soudan	11,8 %	37,8	+ 46 %
Iraq	6,6 %	21,2	- 19 %
Italie	4,4 %	14,1	+ 144 %

Source : ITC Trade Map



Dans un pays aux plus de 105 M d'habitants, le secteur laitier revêt une importance particulière à de multiples égards qui devrait le positionner à une place privilégiée dans le domaine de l'innovation. Cependant, l'industrie laitière souffre d'un manque de qualité notamment due à la prépondérance du secteur informel. La filière lait doit ainsi répondre à de nombreux défis dans un contexte de forte croissance démographique et de difficile montée en gamme des produits du fait d'un manque de structuration de la filière et du pouvoir d'achat limité des égyptiens.

Un secteur laitier peu diversifié et très concentré géographiquement

En 2018, selon la FAO, 53,8 % des têtes de bétail et de buffles se trouvaient en Basse-Égypte. En 2016, 3,7 millions de buffles, 4,9 millions de bovins et 3,4 millions d'autres animaux laitiers, fournissaient en moyenne 4,7 Mt de lait par an. En 2017, le lait représentait près de 33 % (3,3 Mds USD) de la production animale totale avec 614 214 fermes laitières².

45 % du lait produit est consommé localement dans les zones de production, les 55 % restants sont du lait commercialisable et sont transférés vers les zones urbaines. 34,8 % du lait commercialisable est consommé sous forme de lait liquide. La majeure partie du lait de bufflonne et de vache et la quasi-totalité du lait de brebis et de chèvre sont consommées sous forme de fromage et de ghee, appelé aussi beurre clarifié.

Le lait suivi du fromage puis du beurre sont les principaux produits laitiers. Le lait cru atteint 5,6 Mt en 2020, dont la plus grande quantité est produit par les bovins, 4,3 Mt en 2020, avec une forte augmentation entre 2018 et 2020 (+ 49 %). À l'inverse, le lait cru de bufflonne, deuxième lait le plus produit, a connu une importante diminution entre 2018 et 2020 (- 75 %). Le fromage de lait de vache entier est le principal fromage produit avec 286 261 tonnes en 2020 pour 592 686 tonnes au total, suivi du fromage de lait de bufflonne avec 175 985 tonnes (cf. Annexe 2). Le beurre de lait de bufflonne est le principal beurre produit en Égypte avec 61 249 tonnes en 2020 pour 97 714 tonnes au total, suivi du beurre de lait de vache avec 36 465 tonnes en 2020 (cf. Annexe 3). 65 à 75 % de la production annuelle de lait est réalisée en hiver et au printemps. Il serait donc intéressant de travailler sur la désaisonnalisation.

Pour les trois catégories, les années 2019 et 2020 ne suivent pas la tendance des années précédentes. Avant 2019, les productions étaient quasiment constantes avec entre 2012 et 2016, une production moyenne 5,3 Mt de lait.

La balance commerciale de l'Égypte est déficitaire pour le secteur laitier. En 2017, la production nationale ne répond qu'à 72 % de la demande égyptienne conduisant à un déficit commercial de 164 M EUR en 2021 pour les principaux produits laitiers² (dont 15,4 M EUR fournis par la France, cf. partie 3).

Une production laitière essentiellement informelle et traditionnelle qui peine à se moderniser

La division du secteur laitier : le secteur formel et le secteur informel. 95 % des vaches et 75 % de la production nationale proviennent du secteur informel, caractérisé par un manque de contrôle de qualité. L'offre de lait informel en 2016 a été estimé à 2,2 Mt réparties en deux circuits de commercialisation : 22 % sont destinés au lait liquide et les 78 % restants sont vendus aux petites et moyennes entreprises, telles que les fromageries. Les centres de collecte du lait sont les points où les deux secteurs se rejoignent.

La production laitière se réalise dans trois systèmes d'exploitation, les exploitations agricoles qualifiées de « subsistances », celles « traditionnelles », et les « modernes ». Les exploitations dites subsistances sont de petites exploitations agricoles appartenant au secteur informel produisant 89 % du lait égyptien et se limitant à une échelle locale. Les exploitations traditionnelles sont similaires aux subsistances mais de taille légèrement plus grande, comprises entre 11-100 vaches, et ne produisent que 6 % du lait national. Pour les exploitations modernes, elles sont peu nombreuses mais avec un grand cheptel, 134 grandes fermes avec en moyenne 3 100 animaux.

Le lait est transféré de l'éleveur aux collecteurs, plus de 1 000 centres de collecte de lait sont présents dans le Delta et la vallée du Nil alors que leur nombre est limité pour la Haute Égypte¹. La plupart des installations de transformation laitière fonctionnent avec moins d'une tonne de lait par jour, tandis qu'un petit nombre d'installations transforment plus de 10 tonnes de lait par jour. Très peu d'entreprises de transformation laitière ont la capacité de traiter plus de 200 tonnes de lait par jour.

Puis le lait transite des collecteurs aux laiteries avec un nombre de petites laiteries municipales de 717 usines agréées, au début des années 2000, parmi de nombreuses autres usines non agréées. Près de 66 % des laiteries municipales sont situées dans des zones rurales. En 2011, 38 % des laiteries municipales étaient situées dans le gouvernorat de Dakahleya, 15 % dans le gouvernorat de Fayoum, 13 % dans le gouvernorat de Damiette, 10,7 % dans le gouvernorat de Menoufia et 8 % dans le gouvernorat de Gharbia².

En 2012, l'Égypte comptait environ 25 grandes entreprises privées de transformation industrielle et de conditionnement de produits laitiers, les plus influentes étant Juhayna, Almarai, Lamar, Obourland et Danone. La part de marché du secteur privé dans la production laitière augmente depuis les années 1980, suite de la disparition de Misr Milk and Food Company, une entreprise publique.

La France occupe une place privilégiée dans le secteur laitier égyptien

La France arrive en deuxième position pour l'exportation des principaux produits laitiers vers l'Égypte, avec 15,4 M EUR en 2022, derrière la Nouvelle Zélande qui exporte pour une valeur de 69,3 M EUR .

¹ En septembre 2020, le président Al-Sisi a lancé un plan national visant à développer 826 centres de collecte de lait pour les rendre conformes aux normes internationales, HACCP. La première année verra la mise à niveau de 200 centres, puis ce sera 313 centres par an pour les deux années suivantes qui seront mis à niveau.

² I. Soliman, A. Mashhour, M. Gaber, (2011) A review of the National and International Agro-Food Policies and Institutions in Egypt. <https://mpira.ub.uni-muenchen.de/66779/>

L'Égypte n'est pas autorisée à exporter des produits laitiers vers l'UE. L'Arabie saoudite est le premier importateur des produits égyptiens avec 17,2 M EUR en 2022, soit 63,3 % des produits laitiers exportés. Le gouvernement égyptien encourage le développement du secteur et l'armée possède ses propres fermes laitières.

Des entreprises françaises du secteur sont implantées en Égypte et sont d'importants acteurs du secteur, principalement Lactalis, Bel et Danone.

La coopération entre les pays sur le secteur laitier est également visible. L'AFD a conduit un projet de soutien des PME agricoles pour favoriser l'emploi rural appelé SASME (*Support to Agriculture SMEs*, 2012-2017). Ce projet a permis de renforcer l'accès au crédit et d'apporter un appui technique sur deux filières, dont la filière laitière (prêt AFD de 30 M EUR et subvention UE de 21,5 M EUR).

**Alexandra TROYANO-GROUX, Conseillère régionale aux affaires agricoles
(Service économique régional de Beyrouth)**

Indicateurs

	Égypte			Afrique du Nord et Moyen-Orient		
PIB nominal (2022)	475 Mds USD			5 390 Mds USD		
Services	61,7 %			-		
Dont :	26,8 %			-		
Industrie	11,5 %			-		
Agriculture	4 563 USD			12 030 USD		
PIB / Habitant						
	2020/21	2021/22	2022/23 (prev)	2021	2022 (est.)	2023 (prev.)
Taux de croissance réel	3,4 %	6,6 %	3,7 %	4,1 %	5,0 %	3,6 %
Déficit budgétaire (en % du PIB)	-7,1 %	-6,2 %	-7,8 %	-3,0 %	0,7 %	-0,7 %
Excédent primaire	1,4 %	1,3 %	1,7 %	-2,0 %	1,7 %	1,2 %
Solde courant (en % du PIB)	-4,4 %	-3,5 %	-3,0 %	2,9 %	7,4 %	5,9 %
Taux d'inflation (% annuel)	4,5 %	8,5 %	24,4 %	14,2 %	14,2 %	12,4 %
Dette publique (en % du PIB)	89,9 %	88,5 %	88,3 %	50,6 %	42,8 %	40,7 %
Dette externe (en % du PIB)	32,6 %	32,8 %	35,8 %	39,9 %	33,8 %	32,6 %
Taux de chômage (2022, OIT)	7 %			10,4 %		

Sources : ministère de la Planification, ministère des Finances, Banque mondiale, Banque centrale d'Égypte, FMI, OIT, SE du Caire

	En Mds USD	2020/21	2021/22	2022/23
Balance des paiements	Exportations totales (biens)	28,7	43,9	39,6
	Importations totales (biens)	70,8	87,3	70,8
	Transferts de travailleurs expatriés	31,4	31,9	22,1
	Flux entrants nets d'IDE	5,2	8,9	10
	Solde compte de capital et financier	23,4	11,8	9,9
	Solde	1,9	-10,5	0,9
Secteur bancaire (décembre 2022)	Crédit à l'économie (en % des dépôts)		47,9 %	
	Fonds propres (en % du total des actifs)		6,5 %	
	Créances douteuses (en % des prêts totaux)		3,4 %	
Notations	Agences de notation	Fitch : B avec perspective négative (mai 2023)		
		Moody's : Caa1 avec perspective stable (octobre 2023)		
		S&P : B- avec perspective stable (octobre 2023)		

Indicateurs trimestriels		T1 2021/22	T2 2021/22	T3 2021/22	T4 2021/22	T1 2022/23	T2 2022/23	T3 2022/23	T4 2022/23
Comptes externes en Mds USD	Solde commercial	-11,1	-10,6	-11,8	-9,9	-9,1	-8	-8	-7,6
	<i>dont hydrocarbures</i>	-0,1	2,2	2,1	0,3	-0,1	-0,1	-0,1	-1,3
	Balance des services	2,9	2,7	2,3	3,2	4,1	3,6	3,6	7,4
	<i>Revenus du tourisme</i>	2,8	3	2,4	2,5	4,1	2,9	2,9	3,3
	<i>Revenus du canal de Suez</i>	1,68	1,69	1,7	1,9	2	2,2	2,2	2,5
	Transferts diaspora (nets)	8,1	7,4	8	8,3	6,4	5,5	5,5	4,6
	Compte courant	-4	-3,8	-5,8	-3,0	-3,2	-3,5	-3,5	0,6
	Compte de capital et financier	6	5,4	-0,6	9,9	4,4	5,3	5,3	0,9
	<i>dont flux nets d'IDE</i>	1,7	1,6	4,1	1,6	3,3	2,2	2,2	2,1
	<i>dont flux nets d'inv. de portefeuille</i>	3,6	-6,1	-14,7	-3,7	-2,2	-0,4	-0,4	-0,3
	Balance des paiements	0,3	-0,3	-7,2	-3,3	0,5	-0,3	-0,3	0,6

Indicateurs mensuels 2023		Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
Inflation (g.a.) en %	Inflation urbaine	31,9	32,7	30,6	32,8	35,6	36,5	37,4	38
	Inflation sous-jacente	40,3	39,5	38,6	40,3	41	40,7	40,4	39,7
Taux d'intérêts (corridor BCE) en %	Taux de rémunération des dépôts	16,25	16,25	18,25	18,25	18,25	19,25	19,25	19,25
	Taux de refinancement	17,25	17,25	19,25	19,25	19,25	20,25	20,25	20,25
Taux de change	EGP pour 1 EUR	32,44	33,47	34,01	32,96	33,6	34	33,6	32,6
<i>Au dernier jour du mois</i>	EGP pour 1 USD	30,63	30,72	30,67	30,9	30,9	30,9	30,9	30,9
Réserves officielles (en Mds USD) à la fin du mois		34,3	34,5	34,6	34,7	34,8	34,9	34,9	35

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique du Caire.

Rédaction : Pascal Furth, Anaïs Boitiere, Sarah Jicquel, Alexandra Lamotte, Pierre-Antoine Costantini, Alice Regnier.

Abonnez-vous : pierre-antoine.costantini@dgtresor.gouv.fr